

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 20 juin 2023

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil d'Administration :9
- En exercice :9
- Présents à la séance : 6
- Qui ont pris part à la délibération : 6
 - POUR : 6
 - CONTRE :0
 - ABSENTION :0

Date de la convocation : 14/06/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 20 du mois de juin, à **09 : 00 heures**, le Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS », régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la mairie de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre Savelli, Président du Conseil d'Administration.

Le Président, après avoir ouvert la séance et fait procéder à l'appel, constate que **le quorum est atteint** : 6 conseillers **présents** : M. Pierre SAVELLI, M. Jean-Jacques PADOVANI, M. Philippe PERETTI, M. Gérard ROMITI, M. Paul TIERI, M. Jean-Charles LEONARDI et 3 conseillers **absents** : M. Louis POZZO di BORGO, M. Jean ZUCCARELLI, M. Michel ROSSI.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'**élection d'un secrétaire** parmi les membres présents. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Monsieur Paul TIERI, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération n°222 du-20062023

Domaine : Adoption des comptes de gestion 2022

Le Conseil d'Administration ;

Vu les dispositions de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Bastia en date du 15 Avril 2015 approuvant les statuts de la régie « les Eaux du Pays Bastiais » ;

Vu les statuts de la régie approuvés le 15 avril 2015 ;

Vu la présentation des comptes de gestion 2022 par l'agent comptable de la régie ;

Après s'être assuré que l'agent comptable de la Régie a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1^{er} janvier 2022 et le 21 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution budgétaire de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 20 juin 2023

Délibération n°222 du-20062023

Domaine : Adoption des comptes de gestion 2022

Après en avoir délibéré, par 6 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

1/ Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2022, par l'agent comptable, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part ;

2/ Approuve les comptes de gestion 2022 dont les résultats sont établis comme suit :

PRINCIPAL :

		2022
Recette de fonctionnement		4 323 070,54
Dépense de fonctionnement		4 323 070,54
SOLDE D'EXECUTION		0,00
Report N-1	R002	0,00
Résultat Cumulé		0,00
Affectation au c/1068		
Résultat de clôture N		0,00

		2022
Recette d'Investissement		74 596,18
Dépense d'Investissement		76 411,75
SOLDE D'EXECUTION		- 1 815,57
Report N-1	R001	283 347,64
Total		281 532,07
Résultat de clôture N		281 532,07

EAU :

		2022
Recette de fonctionnement		8 463 285,22
Dépense de fonctionnement		11 815 065,00
SOLDE D'EXECUTION		-3 351 779,78
Report N-1	R002	6 046 940,62
Résultat Cumulé		2 695 160,84
Affectation au c/1068		
Résultat de clôture N		2 695 160,84

		2022
Recette d'Investissement		5 763 146,82
Dépense d'Investissement		1 188 625,55
SOLDE D'EXECUTION		4 574 521,27
Report N-1	R001	2 423 059,06
Résultat Cumulé		6 997 580,33
Résultat de clôture N		6 997 580,33

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 20 juin 2023

ASSAINISSEMENT :

2022		
Recette de fonctionnement		6 938 535,01
Dépense de fonctionnement		11 807 374,43
SOLDE D'EXECUTION		-4 868 839,42
Report N-1	R002	2 195 964,21
Résultat Cumulé		-2 672 875,21
Affectation au c/1068		
Résultat de clôture N		-2 672 875,21

2022		
Recette d'Investissement		1 291 095,11
Dépense d'Investissement		610 920,00
SOLDE D'EXECUTION		680 175,11
Report N-1	R001	-646 502,13
Total		33 672,98
Résultat de clôture N		33 672,98

ETAT DES RESTES A REALISER - BUDGET EAU	
R.A.R. RECETTES	4 368 219,70
R.A.R. DEPENSES	950 100,60
BESOIN DE FINANCEMENT DES R.A.R.	0

ETAT DES RESTES A REALISER - BUDGET ASSAINISSEMENT	
R.A.R. RECETTES	0,00
R.A.R. DEPENSES	149 680,45
BESOIN DE FINANCEMENT DES R.A.R.	149 680,45

3/ Dit que la présente délibération sera publiée en la forme accoutumée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,

